

TRANSITION ECOLOGIQUE

LA TRANSITION ECOLOGIQUE, C'EST QUOI ?

La transition écologique est une évolution de la société vers un modèle de développement durable qui répond aux grands enjeux environnementaux : changement climatique, rareté des ressources, perte de la biodiversité et multiplication des risques environnementaux...

La France s'est engagée en signant les accords de Paris qui visent à contenir la hausse des températures bien en deçà de 2 °C et de s'efforcer de la limiter à 1,5 °C.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE SANS INFRASTRUCTURES, C'EST POSSIBLE ?

NON. Les infrastructures sont au cœur de la transition écologique. Elles permettent de :

- ➔ **Faire face aux défis énergétiques** : parc éoliens terrestres, éolien en mer posé, énergies marines (éolien flottant, hydroliennes...), hydroélectricité (barrages notamment), panneaux photovoltaïques, géothermie, biogaz...
- ➔ **Décarboner la mobilité** : mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes...), transports collectifs (ferroviaire, tramway, métro...), transport fluvial, bornes de recharge pour véhicules électriques, pôles intermodaux (aires de covoiturage, gares routières...), enrobés dépolluants...
- ➔ **Protéger les territoires** : digues, enrochements, systèmes d'écoulement et de rétention d'eau de pluie (bassins d'orage, chaussées réservoir...), murs de soutènement...
- ➔ **Accroître l'efficacité des ressources** : routes à énergie positive, chauffantes, luminescentes, éclairage public basse consommation, réseaux d'eau « intelligents »...
- ➔ **Reconquérir la biodiversité et améliorer le cadre de vie** : îlots de fraîcheur et fontaines, reconstitution de zones humides, renaturation et reméandrage de cours d'eau, éco-ponts...

LA FRANCE EST-ELLE EN RETARD SUR SES OBJECTIFS ?

OUI et à plusieurs niveaux.

Les énergies renouvelables ne se développent pas assez vite. En 2016, leur part dans la consommation d'énergie finale brute atteignait seulement 16 %, en deçà des 18 % prévus et en retard sur l'objectif national fixé à 23 % en 2020ⁱ.

Les objectifs de baisse de la consommation énergétique ne sont pas remplis non plus. Si la France s'inscrit globalement dans un mouvement de réduction, le rythme est insuffisant et permettrait d'atteindre seulement en 2026 l'objectif fixé pour 2020ⁱⁱ.

COMMENT DIMINUER LES EMISSIONS DE CO₂ DANS LES TRANSPORTS ?

Les transports sont responsables de 30 % des émissions de CO₂ en France. Au-delà des progrès « techniques » des véhicules de transport, investir dans des infrastructures modernes permet de diminuer fortement les émissions de CO₂.

Des solutions de transports doivent être proposées aux 16,7 millions de Français qui travaillent dans une autre commune que celle où ils résidentⁱⁱⁱ. Le développement des transports collectifs (train, tramway, métro, bus, navettes fluviales, téléphérique...) permet d'offrir des alternatives de déplacement aux citoyens. Les mobilités douces (vélo, marche) doivent aussi être encouragés grâce à des infrastructures adaptées.

Les mobilités décarbonées tardent toutefois à se faire une place dans le quotidien des Français. Par exemple, moins de 25 000 points de charges pour véhicules hybrides et électriques sont installés fin 2018 alors que l'objectif est de 100 000 en France en 2022^{iv}.

INVESTIR DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE PEUT-IL REVENIR MOINS CHER QUE NE RIEN FAIRE ?

OUI. Investir dans la transition écologique est un bon calcul économique ! Le retour sur investissement est même parfois très rapide. Une collectivité qui décide de rénover son éclairage public peut réaliser jusqu'à 70 % d'économies sur sa facture et rembourser son investissement de départ en 5 à 7 ans seulement^v.

La multiplication des catastrophes naturelles ces dernières années et leurs impacts sur la population et l'environnement met en lumière la vulnérabilité des territoires vis-à-vis des événements climatiques. Investir dans des infrastructures de protection et d'atténuation de ces événements est plus que jamais nécessaires. Une crue centennale de la Seine pourrait par exemple entraîner 30 milliards € de dégâts, la fermeture de plus de la moitié du réseau de métro et priver 5 millions d'habitants d'eau potable alors que les investissements nécessaires en amont de la Seine pour limiter cette crue sont estimés à 500 millions €.

Ne rien faire ne peut que conduire à une impasse tant écologique qu'économique.

INVESTISSONS-NOUS ASSEZ POUR REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ?

NON. Près de 8 milliards € par an d'investissements supplémentaires seraient nécessaires d'ici à 2030 pour réussir la transition écologique avec les infrastructures. Cela correspond à 0,4 % du PIB à investir en plus chaque année.^{vi}

BESOINS ANNUELS D'INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE D'ICI A 2030

| | Investissements actuels en infrastructures | Besoins d'investissements supplémentaires |
|---|--|---|
| DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES POUR DES TRANSPORTS BAS-CARBONE | 9,1 Md€ | + 2,5 Md€ |
| CONSTRUIRE ET MAINTENIR DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE BAS-CARBONE | 4,3 Md€ | + 3,4 Md€ |
| PROTEGER ET REPARER LES TERRITOIRES | 0,7 Md€ | + 0,4 Md€ |
| ECONOMISER LES RESSOURCES | 2,4 Md€ | + 1 Md€ |
| PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LE CADRE DE VIE | 3,7 Md€ | + 0,6 Md€ |
| TOTAL | 19,5 Md€ | + 7,9 Md€ |

Rapport Croissance verte, FNTP, 2016

ⁱ CGDD, 2018.

ⁱⁱ Projet de PPE, Ministère de l'écologie, 2019.

ⁱⁱⁱ CGET, 2018.

^{iv} Avere-Givere, 2018.

^v AMF et syndicat de l'éclairage, 2016.

^{vi} FNTP, 2016.